



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY

Téléphone →

Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66

Claire Coasne : 07 83 06 02 86

David Roussel : 07 69 45 57 42

Maud Le Brun : 06 51 59 56 29

Marie-Clo Tisserand : 07 66 75 54 56

eMail : 91snudifo@gmail.com

Site : snudifo91.fr



Chers collègues,

Les résultats du mouvement-intra pour l'Essonne sont consultables depuis jeudi 1er juin à sur I-Prof / les services / SIAM / mouvement intra-départemental.

Nous vous rappelons que la loi de Transformation de la Fonction publique (dite loi Darmanin-Dussopt), entérine, entre autres, la suppression des CAPD dédiées au mouvement...

L'opposition unanime des fédérations de fonctionnaires est suffisamment rare pour être soulignée.

Aussi, les opérations de mouvement intra-départemental se déroulent désormais **dans l'opacité la plus totale.**

Les organisations syndicales représentatives ne disposent plus des tableaux préparatoires aux opérations de mouvement (classement, barème, vœux formulés...), ni des résultats pour pouvoir exercer un contrôle des opérations et en vérifier la transparence.

Pour autant, les élus du **SNUDI FO 91** sont disponibles pour répondre à toutes vos questions et vous aider à formuler un recours.

En effet, vous êtes en droit de formuler un recours si :

- Vous n'avez obtenu aucun de vos vœux,
- Vous êtes affecté sur un vœu non souhaité à titre provisoire,
- Vous estimez que vous avez été victime d'une erreur de barème non corrigée,
- Vous constatez qu'un de vos vœux a été attribué à un barème inférieur au vôtre

Si vous avez obtenu un poste à titre définitif sur un vœu (surtout s'il s'agit d'un vœu groupe) qui ne vous satisfait pas, contactez-nous rapidement.

Comment faire un recours, comment le syndicat peut-il vous aider ?

Dès que vous avez reçu votre résultat, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à 91snudifo@gmail.com avec vos coordonnées pour que nous puissions vous rappeler. Nous pourrions vous expliquer comment faire, quels arguments mettre en avant.

Lors de la rédaction de votre recours, nous vous conseillons de mandater le **SNUDI FO 91** afin que nous puissions le défendre lors de bilatérales avec la DSDEN91.

(L'intitulé exact à renseigner lors de votre recours sur Colibris est celui de notre fédération **FNEC FP FO**) afin de vous accompagner dans cette démarche. Les recours sont à formuler uniquement de façon dématérialisée via Colibris : <http://acver.fr/recours-intra-1d>

Nous sommes là pour vous aider, pour défendre vos demandes.

N'hésitez pas à contacter **Ismahen MANTES** ou **Maud LE BRUN** pour plus d'informations et accompagnement.

Amicalement

David Roussel

Secrétaire Départemental du SNUDI FO 91

Tél : 07 69 45 57 42

91snudifo@gmail.com

lien pour adhésion 2023 en ligne ici --> <https://bit.ly/3Ygjqvt>

site internet --> www.snudifo91.fr

Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66

Maud Le Brun : 06 51 59 56 29